

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

*Direction de l'habitat, de l'urbanisme  
et des paysages*

### **Arrêté du 9 mars 2015 portant nomination des membres du comité consultatif du fonds de compensation des risques de l'assurance construction**

NOR : ETLL1504503A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 9 mars 2015, sont nommés membres du comité consultatif du fonds de compensation des risques de l'assurance construction, en application de l'article R. 431-51 du code des assurances :

#### *Au titre de représentant des contrôleurs techniques*

M. Laurent PEINAUD, président de la délégation COPREC Construction, en tant que membre titulaire.

M. Sylvain METZ, en tant que membre suppléant.

#### *Au titre de représentant des fabricants de matériaux*

M. Philippe DEBEAUPUIS, président de la commission assurance de l'AIMCC, en tant que membre titulaire.

#### *Au titre de représentant des entreprises artisanales*

M. Henri HALNA DU FRETAY, secrétaire général de la CAPEB, en tant que membre titulaire.